

Grille de questionnement – Thématique 2 : Quels sont les modes de vie favorables à la biodiversité ?

Comité 21 de l'Agenda 21 de Reims Métropole – 6 Juillet 2010

Afin de qualifier la prise en compte de cette thématique sur le territoire, il vous est demandé d'évaluer votre degré d'approbation des affirmations suivantes en cochant la couleur et le chiffre correspondants. Vous pouvez expliciter les raisons de ce choix dans l'espace situé en dessous de l'affirmation.

1 Tout à fait d'accord **2** Moyennement d'accord **3** Pas du tout d'accord



Pour le bon déroulement de l'exercice, il est conseillé de limiter dans la mesure du possible le recours au vote intermédiaire (2/orange)

1. Les habitants de Reims Métropole sont bien sensibilisés aux enjeux de la biodiversité.

1 **2** **3**

2. La nature tient une place importante dans l'agglomération.

1 **2** **3**

3. Les espaces naturels et agricoles sont bien préservés au sein du territoire de Reims Métropole.

1 2 3

4. L'offre en produits issus d'une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement est satisfaisante sur le territoire.

1 2 3

5. Les collectivités prennent en compte de manière efficace les problématiques liées à la biodiversité.

1 2 3

Citez trois enjeux qui vous semblent prioritaires dans le domaine de préservation de la biodiversité.

1) _____

2) _____

3) _____